

# PROJET TERRITORIAL AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

## PLAN D' ACTIONS

Version finale - Novembre 2019



Financements :

## Table des matières

1. CONTEXTE.....	3
2. DEMARCHE .....	3
3. SYNTHÈSE DES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC.....	4
4. SYNTHÈSE DU SCENARIO SOUHAITABLE .....	4
5. CONTENU DES FICHES ACTIONS .....	5
6. APERÇU GLOBAL DU PLAN D'ACTION.....	5
7. FICHES ACTION .....	6
ACTION N° 1.....	6
Mettre en place une gouvernance et une démarche d'évaluation du Projet Territorial Agricole et Alimentaire.....	6
ACTION N° 2.....	8
Soutenir les systèmes économes en intrants et accompagner le développement des pratiques agronomiques alternatives et/ou biologiques .....	8
ACTION N° 3.....	10
Préserver et mobiliser le foncier agricole, soutenir les installations.....	10
ACTION N° 4.....	12
Accompagner l'amont et l'aval pour la valorisation locale de la biomasse agricole et forestière et le développement des énergies renouvelables .....	12
ACTION N° 5.....	15
Favoriser une gestion durable des forêts, et développer les aménagements paysagers végétaux .....	15
ACTION N° 6.....	17
Sensibiliser les citoyens au monde agricole et la durabilité. Reconnecter l'agriculture et la consommation locale, et le citoyen à son alimentation et son patrimoine.....	17
ACTION N° 7.....	19
Développer la consommation locale et durable par la mise à disposition de lieux d'achat et l'approvisionnement de la restauration collective.....	19
ACTION N°8.....	21
Développer des filières alimentaires locales et soutenir la diversification des exploitations .....	21
ACTION N°9.....	23
Communiquer sur les actions mises en œuvre dans le Projet Territorial Agricole et Alimentaire .....	23

## 1. CONTEXTE

Les collectivités territoriales Val d'Amboise et Touraine-Est Vallées sont lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Projet territorial agricole et alimentaire : une stratégie pour l'action en faveur du climat et d'une alimentation locale », piloté par la Région Centre Val de Loire et l'ADEME.

En lien étroit avec les stratégies des PCAET, la réalisation du Projet Agricole et Alimentaire doit permettre pour les collectivités de répondre aux enjeux de maîtrise de l'énergie, de réduction des GES et d'adaptation au changement climatique, en proposant d'accompagner le changement des modes de production vers une agriculture plus durable, de soutenir la production et la consommation locale, et d'étudier des outils de transformation locaux.

Ce Projet Territorial Agricole et Alimentaire a été élaboré dans ce cadre, de manière commune entre les deux collectivités territoriales, avec l'appui d'un groupement de cabinets de conseil, Agrosolutions (mandataire) et Dowel (co-traitant), et en concertation avec les acteurs du territoire.

## 1. DEMARCHE

Le projet présentait trois phases :

1. **Un diagnostic agricole et alimentaire** : établi sur la base des ressources bibliographiques disponibles et des entretiens auprès d'acteurs clé du territoire, ce diagnostic a été amendé par l'instance de concertation lors du séminaire de juillet. Un outil de diagnostic climat (ClimAgri®, développé par l'ADEME) a été mobilisé sur le périmètre des systèmes agricoles et forestiers, permettant d'évaluer l'impact des pratiques et le potentiel d'atténuation du changement climatique.
2. **Une phase de prospective et d'identification des enjeux stratégiques** : cette phase a visé à définir un scénario tendanciel d'évolution des systèmes agricoles et alimentaires et à co-construire un scénario ambitieux pour les deux territoires. Les hypothèses de scénarisation ont été établies lors du séminaire de concertation de juillet au vu des enjeux du diagnostic et complétées par une analyse bibliographique.
3. **Un plan d'actions** : élaboré grâce à la participation des parties prenantes qui ont :
  - validé les objectifs opérationnels identifiés à la suite du travail de prospective,
  - identifié des opportunités ou des freins sur le territoire pouvant faciliter ou au contraire nuire à l'atteinte de ces objectifs,
  - et proposé des actions potentielles pour chacun des objectifs.

Un travail complémentaire a été mené par le groupement pour préciser ces actions et leurs conditions de mise en œuvre. Certains retours d'expérience de collectivités ou solutions innovantes identifiées comme pertinentes par le groupement au vu du contexte des territoires ont pu alimenter de nouvelles propositions.

Quatre séminaires ont été organisés entre mai et novembre 2019, rassemblant des acteurs représentant l'ensemble de la chaîne alimentaire présente sur le territoire. Une vingtaine de structures différentes, qu'elles soient de statut associatif, privé, consulaire ou institutionnel, ont pris part à la démarche.

Le présent plan d'actions a été soumis à l'instance de concertation fin novembre 2019.

## 2. SYNTHÈSE DES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

Les enjeux du système alimentaire et agricole des territoires Touraine-Est Vallées et Val d'Amboise peuvent être synthétisés comme suit :

- **Valoriser le métier d'agriculteur et le patrimoine agricole et alimentaire**, pour assurer la pérennité du métier agricole et reconnecter agriculture et citoyen ;
- **Diversifier les productions** pour élargir l'offre alimentaire du territoire et améliorer la résilience des exploitations ;
- **Maîtriser le foncier** pour permettre le renouvellement des générations d'agriculteurs ;
- **Transformer localement** pour renforcer l'ancrage territorial de l'alimentation en favorisant les mutualisations et les outils existants ;
- **Consommer localement et autrement** en assurant une alimentation saine et de qualité pour tous, proposant une diversité d'offres d'achat privilégiant l'offre locale et sensibilisant à l'adoption de régimes durables limitant le gaspillage alimentaire.

Sur les enjeux agricoles et climatiques, les enjeux identifiés sont les suivants :

- **Optimiser les pratiques de fertilisation minérale azotée**, les engrais minéraux représentant une part importante des émissions de gaz à effet de serre associées aux activités agricoles ;
- **Structurer les débouchés pour les légumineuses** fourragères ou à graines, à destination de l'alimentation humaine ou animale, qui permettent à la fois une reterritorialisation de l'alimentation, une diversification des exploitations et une baisse de la fertilisation minérale azotée ;
- **Engager la transition énergétique** et développer la bioéconomie (valorisation de la biomasse agricole pour la production d'énergie ou de biomatériaux), permettant une diversification économique des exploitations ;
- **Favoriser le stockage de carbone**, par l'encouragement des pratiques reconnues par la bibliographie comme permettant le captage de carbone en systèmes de grandes cultures et de viticulture et par l'augmentation de la gestion dynamique des forêts privées.

## 3. SYNTHÈSE DU SCENARIO SOUHAITABLE

Le scénario souhaitable du territoire se décline en cinq grands axes, qui sont chacun interconnectés :

- ❖ **Reconnexion** entre production, consommation et politique d'aménagement du territoire ;
- ❖ Modification des **régimes et comportements alimentaires** ;
- ❖ Création de **débouchés** locaux ;
- ❖ **Soutien à la diversification des productions et des filières locales**,
- ❖ Transition agricole et énergétique en faveur du **climat**.

Le détail des hypothèses du scénario ambitieux du territoire apparaît dans les fiches actions. Ces hypothèses ont été construites de manière à garantir un scénario cohérent pour le territoire, en phase avec la Stratégie régionale en faveur de l'alimentation ainsi que les objectifs des PCAET des deux collectivités a été mené.

#### 4. CONTENU DES FICHES ACTIONS

Les fiches actions se présentent comme suit :

N° de l'action	Titre de l'action
<b>Enjeux</b>	Enjeu(x) adressé(s) par l'action parmi les enjeux à l'origine du Projet Alimentaire et Agricole
<b>Objectifs</b>	Objectifs de l'action <i>Détail des hypothèses du scénario ambitieux</i>
<b>Partenaires</b> <b>* Porteur(s) potentiel(s)</b>	- Acteurs pouvant être associé à l'action, quelle que soit leur échelle d'intervention * Acteur(s) pouvant être des partenaires privilégiés pour porter l'action
<b>Mode opératoire</b>	Détail des sous actions à envisager, par type d'intervention / de cible / etc. La liste des sous actions ne respecte pas nécessairement d'ordre chronologique
<b>Moyens à mobiliser</b>	- Moyens humains : type de mission à envisager (animation ; prestation ; conduite opérationnelle) - Investissements matériels à envisager - Subventions mobilisables
<b>Références techniques et retours d'expérience</b>	Documents techniques pertinents pour la mise en œuvre de l'action, exemples de retours d'expérience d'actions similaires dans le cadre de projets de territoire
<b>Évaluation</b>	Proposition d'indicateurs de moyen et de résultat
<b>Éléments de calendrier</b>	Début de l'action et estimation de la durée de l'action

#### 5. APERÇU GLOBAL DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action se décompose comme suit :

N° de l'action	Titre de l'action	Enjeux
1	<b>Mettre en place une gouvernance et une démarche d'évaluation du Projet Territorial Agricole et Alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination entre les acteurs, condition d'efficacité et de durabilité</li> <li>• Conduite du projet dans une logique de démocratie locale</li> </ul>
2	<b>Soutenir les systèmes économes en intrants et accompagner le développement des pratiques agronomiques alternatives et/ou biologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation des systèmes aux évolutions climatiques</li> <li>• Atténuation du changement climatique et stockage de carbone</li> <li>• Amélioration de la résilience économique des exploitations</li> </ul>
3	<b>Préserver et mobiliser le foncier agricole, soutenir les installations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation des terres agricoles et de la souveraineté alimentaire du territoire</li> <li>• Limitation du déstockage de carbone associé à l'artificialisation</li> <li>• Mobilisation du foncier agricole non valorisé</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de pratiques respectueuses de l'environnement</li> </ul>
4	<b>Accompagner l'amont et l'aval pour la valorisation locale de la biomasse agricole et forestière et le développement des énergies renouvelables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atténuation du changement climatique et stockage de carbone</li> <li>Diversification des revenus en exploitation et création de valeur par la croissance verte</li> </ul>
5	<b>Favoriser la gestion durable des forêts et développer les aménagement paysagers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atténuation du changement climatique par le stockage de carbone</li> <li>Adaptation au changement climatique</li> <li>Préservation de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'eau</li> <li>Création de valeur par la croissance verte</li> </ul>
6	<b>Sensibiliser les citoyens au monde agricole et la durabilité. Reconnecter l'agriculture et la consommation locale, et le citoyen à son alimentation et son patrimoine.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnexion du citoyen à son alimentation : patrimoine &amp; terroir, cuisine, lien social</li> <li>Valorisation des métiers d'agriculteurs : reconnexion du citoyen aux enjeux de l'agriculture locale</li> <li>Promotion d'une alimentation saine, durable, de qualité</li> </ul>
7	<b>Développer la consommation locale et durable par la mise à disposition de lieux d'achat et l'approvisionnement de la restauration collective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'une alimentation locale, durable et de qualité</li> <li>Dynamisme des centres villes et réduction de l'impact du dernier kilomètre</li> </ul>
8	<b>Développer des filières alimentaires locales et soutenir la diversification des exploitations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relocalisation des filières : transformer et distribuer localement</li> <li>Reconnexion des productions agricoles à la consommation locale</li> <li>Diversification des exploitations et amélioration de leur résilience économique</li> </ul>
9	<b>Communiquer sur les actions mises en œuvre dans le Projet Territorial Agricole et Alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exemplarité du territoire et valorisation des démarches engagées auprès des citoyens</li> <li>Implication des parties prenantes</li> <li>Pérennité de la dynamique engagée</li> </ul>

## 6. FICHES ACTION

### ACTION N° 1

Mettre en place une gouvernance et une démarche d'évaluation du Projet Territorial Agricole et Alimentaire

#### Enjeux

La mise en place de la gouvernance du PTAA recouvre deux grands enjeux :

- L'enjeu de **coordination entre les acteurs**, condition d'efficacité et de durabilité du Projet Agricole et Alimentaire Territorial.
- L'enjeu de **démocratie locale** : comment ouvrir le système de décision à l'ensemble des parties prenantes, dans une logique inclusive ?

#### Objectifs

- Définir le mode de gouvernance du PAAT pour animer la démarche et impliquer les parties prenantes, et notamment la possible collaboration entre les CC Touraine-Est Vallées et Val d'Amboise
- Mettre en place cette gouvernance (signature d'une Charte commune, enclenchement des activités d'animation)

- Evaluer le PAAT à mi-chemin et ex-post

<b>Partenaires * Porteur(s) potentiel(s)</b>	Communautés de Communes, communes, cantines scolaires Acteurs agricoles et alimentaires du territoires (contacts ciblés lors de l'organisation des séminaires de concertation)
<b>Mode opératoire</b>	<p><b>1. Définition du mode de gouvernance du PAAT [action de cadrage du projet]</b>  <i>Le processus de construction de la régulation est une étape en soi. Définir le mode de gouvernance du PAAT signifie la construction des règles de fonctionnement, la conception d'un schéma de gouvernance multi-acteurs. Il s'agit de mettre en place une organisation stimulante au plan politique et administratif avec un pilotage clarifié, adossé à une animation reconnue et dédiée.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sous action consiste à répondre aux questions suivantes :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment animer une telle démarche au sein de mon territoire ?</li> <li>• Quel dispositif de pilotage et / ou de coordination ?</li> <li>• Qui prend la tête pour animer la démarche ?</li> <li>• Quelles sont les modalités de gouvernance ? Avec quelle animation, et quel budget ?</li> <li>• Et éventuellement : quel outil d'évaluation de l'impact de l'instance de gouvernance dans le temps ?</li> </ul> </li> </ul> <p>La consultation des partenaires potentiels, l'identification de leurs contributions possibles et la priorisation des actions compte-tenu des moyens et financements disponibles constitue une action à mener par le porteur de projet.</p> <p><b>2. Mise en place et animation de la gouvernance [tout au long du projet]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature d'une Charte commune, enclenchement des activités d'animation</li> </ul> <p><b>3. Evaluation PAAT à mi-chemin et ex-post</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation de l'état d'avancement des actions ; réflexion autour des éventuels freins et leviers à leur réalisation</li> <li>- Séminaire à mi-projet</li> </ul>
<b>Moyens à mobiliser</b>	<p><b>Moyens humains :</b> temps d'animation de l'instance de gouvernance  <b>Investissements :</b> /  <b>Subventions mobilisables :</b> <i>En cours d'étude</i></p>
<b>Références techniques et retours d'expérience</b>	Cf annexe
<b>Évaluation</b>	<p><b>Indicateurs de moyens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude des différents modes de gouvernance envisageables</li> <li>- Invitation des membres de l'instance de concertation à participer à l'instance de gouvernance</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature d'une charte pour définir le mode de gouvernance et d'animation</li> <li>- Participation des membres de l'instance aux réunions</li> </ul>
<b>Éléments de calendrier</b>	<p>Début de l'action : dès signature, l'action 1.1 étant l'action de cadrage du projet, préalable à tout partenariat                  Durée prévisionnelle : définition de la gouvernance : 6mois à partir du début du projet ; animation et évaluations tout au long du projet</p>

ACTION N° 2

Soutenir les systèmes économes en intrants et accompagner le développement des pratiques agronomiques alternatives et/ou biologiques

Enjeux

- Adaptation des systèmes aux évolutions climatiques
- Atténuation du changement climatique : limitation des émissions de gaz à effet de serre associées à la fertilisation minérale azotée, optimisation des consommations d'énergie et stockage de carbone dans les sols agricoles
- Amélioration de la résilience économique des exploitations

Objectifs

- Soutenir les systèmes économes en intrants par la promotion de certains outils et techniques
- Développer l'Agriculture Biologique
- Promouvoir les pratiques agronomiques alternatives permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre et stocker du carbone dans les sols
- Développer les connaissances et sensibiliser sur l'adaptation au changement climatique

*Rappel du scénario ambitieux :*

- 25% des surfaces grandes cultures en AB, 70% en maraîchage, 60% en vigne
- 20% de la SAU en agriculture de conservation des sols
- Baisse de 30 uN en grandes cultures conventionnelles

Partenaires  
\* Porteur(s)  
potentiel(s)

Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire et association AgriTourainERgie 37\*  
InPact37 \*  
APAD \*  
GABBTO  
Coopératives et négoce  
Agriculteurs  
Communautés de commune Touraine-Est Vallées et Val d'Amboise

Mode opératoire

1. **Généraliser l'utilisation d'Outils d'Aide à la Décision (fertilisation et bioengrais)**
  - Sensibiliser les agriculteurs et promouvoir ces outils ;
  - Former les organismes de conseil à ces outils et au développement de leur offre.
2. **Mettre en réseau les agriculteurs grâce au cadre d'action transversal du PTAA**
  - Rencontres agriculteurs : organiser des lieux d'échange via des visites de fermes ou de parcelles expérimentales pour échanger sur des pratiques agronomiques adaptées au changement climatique et économes en intrants, et ce quel que soit le type de système (AB, agriculture de conservation, ...), avec l'objectif d'apporter un éclairage sur des notions de commercialisation et filières, en impliquant différents maillons de la chaîne alimentaire ;  
*Action mutualisable avec l'action n°25 du PCAET Val d'Amboise*
  - Montage de groupes thématiques : proposer aux agriculteurs et viticulteurs du territoire un appui au montage d'un dossier de candidature Groupements d'intérêt Economique et Environnemental (GIEE) sur le sujet climat.
  - Appui au développement de l'Agriculture Biologique
3. **Développer une plateforme d'échanges entre agriculteurs, éleveurs et stations de compostage / méthanisation** pour répondre aux nouveaux besoins en termes de fertilisation, notamment en AB (*en lien avec la sous action n°4 de la fiche n° 4*)
  - Préciser le besoin et identifier les potentiels contributeurs (agriculteurs, collectivités & sites de compostage, méthaniseurs) : évaluation des volumes ;
  - Analyser les possibilités d'hébergement par la collectivité ou les possibilités de fusion avec des plateformes déjà existantes.
4. **Accompagner techniquement à l'introduction de légumineuses en cultures pures ou en mélange**
  - Diffuser les références existantes auprès des agriculteurs et organismes de conseil, via les partenaires techniques du projet alimentaire et agricole ;
  - Informer sur les outils de transformation existants (cf. fiche n°8) et les aides à l'investissement en termes de matériel (trieurs par exemple).
5. **Accompagner les exploitations agricoles et les chais à la réduction des consommations d'énergie**
  - Poursuivre les actions du groupe de travail spécifique sur la transition énergétique des exploitations avec un axe réduction des consommations (*action n°23 du PCAET Val d'Amboise*)



- Fuel : analyse du parcellaire et des possibles regroupements ; promotion des outils d'échanges de parcelles ; analyse des consommations du tracteur, impactées par le choix du matériel, la conduite et l'entretien ;
- Electricité : promouvoir des installations économes lors de l'installation des bâtiments d'élevage (pré-refroidisseur de lait, ventilateurs économes, pompes à chaleur, ...).
- Promouvoir l'accompagnement individuel proposé par AgriTourainergie sur les réductions de consommations via le partenariat avec la Chambre d'agriculture tissé dans le PCAET Val d'Amboise (*action n°23*)

**6. Etudier les voies de valorisation des produits issus de systèmes économes en intrants pour apporter une plus-value aux agriculteurs**

- Identifier les marques et labels nationaux et régionaux existants valorisant les bonnes pratiques agricoles en faveur du climat (comme l'agriculture de conservation, le raisonnement des traitements, les rotations diversifiées, l'agroforesterie) ;
- Réfléchir à l'intégration de critères optionnels valorisant les pratiques agricoles favorables au climat dans des cahiers des charges en cours de développement au niveau local ou régional pour sensibiliser les producteurs aux enjeux climatiques) ;
- Effectuer une veille sur les sujets Label Bas Carbone au niveau national (méthodologie légumineuses portée par Agrosolutions), étudier la faisabilité d'un possible projet de compensation carbone (surfaces concernées et partenaires potentiels).

**Moyens humains :**

- Intervention de conseillers en agronomie et de l'animateur de l'association AgriTourEnergie (animation collective par groupe lors de formations, conseil individuel)
- Appui d'une équipe communication (animation globale)
- Appui des chargés de mission des CC pour l'organisation des rencontres agriculteurs (animation globale)

**Investissements :**

- Supports de communication
- Etude de faisabilité plateforme d'échange

**Subventions mobilisables :**

- GIEE
- Aides à l'investissement en agroéquipement (PDR - FEADER) : aides PCAE
- [Subventions CAP' en région Centre Val de Loire](#) (Filière Animale AB, Végétale AB, Grandes Cultures, Légumes, Conversion, Apiculture)
- Subventions dans le cadre des Contrats de Pays ou d'Agglomération
- Aides de l'Agence de l'eau Loire Bretagne
- Appels à projet ADEME
- Financement participatif ; mécénat

**Moyens à mobiliser**

**Références techniques et retours d'expérience**

- Appels à projet GIEE région Centre : <http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/GIEE>
- Plateforme d'échange de parcelles entre agriculteurs : <https://www.echangeparcelle.fr/>
- Plateforme échange céréaliers éleveurs : [https://www.agribourgogne.fr/rubrique.php?arch\\_num=10380](https://www.agribourgogne.fr/rubrique.php?arch_num=10380)

**Évaluation**

**Indicateurs de moyens :**

- Nombre d'agriculteurs dans la liste de diffusion pour la transmission des évènements et documents de sensibilisations
- Qualité des interactions entre conseillers des différentes structures pour l'organisation des « rencontres agriculteurs »
- 1 ou plusieurs dossier(s) de GIEE déposé(s)

**Indicateurs de résultats :**

- Nombre de journées de « rencontres agriculteurs » organisées
- Assolement du territoire en culture légumineuses (pures ou mélange)
- Nombre d'agriculteurs équipés en outils de pilotage de la fertilisation
- Nombre de GIEE créés
- Enquêtes de suivi de l'évolution des pratiques agricoles chez les exploitants

**Éléments de calendrier**

[A valider avec l'instance de gouvernance du PTAA]  
 Début de l'action : dès signature  
 Durée prévisionnelle : 5 ans, reconductible

**ACTION N° 3 Préserver et mobiliser le foncier agricole, soutenir les installations**

- Enjeux**
- **Enjeu de préservation des terres agricoles** : l'artificialisation des sols réduit la capacité de production, fragilisant la souveraineté alimentaire
  - **Enjeu climatique** : le changement d'affectation des terres agricoles (et en particulier des prairies permanentes) vers des terres artificialisées entraîne des émissions de gaz à effet de serre et du déstockage de carbone des sols.
  - **Enjeu de mobilisation du foncier agricole non valorisé**
  - **Enjeu de développement de pratiques respectueuses de l'environnement** (installations avec garanties d'usage respectueux des terres)

- Préserver les terres agricoles
- Mobiliser le foncier disponible pour l'installation d'exploitants
- Favoriser le développement d'activités respectueuses de l'environnement

- Objectifs**
- Rappel du scénario ambitieux :*
- Politique forte de protection des terres agricoles et forestières permettant de diviser par 2 l'artificialisation tendancielle :
    - Inscription au sein du PLU une part minimum de terres agricoles
    - Projets de ZAP agricoles (pas seulement viticulture)
    - Surfaces agricoles appartenant aux CC et dédiées à l'activité agricole
    - Soutien des modèles type Jardins de contrat
  - Reconquête de zones à risque inondation pour la production agricole
  - 80% des friches valorisées en agriculture et développement de l'agriculture urbaine

- Partenaires \* Porteur(s) potentiel(s)**
- **CCVA et CTEV\*** (services : urbanisme-planification – lien avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal – PLUi)
  - **Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire\***, **GABBTO**, **Agrocampus**, **InPACT37**, **ADEAR 37**, **CAP** (démarches de mobilisation du foncier, accompagnement à l'installation, etc.)
  - **Conseil régional** (Personne publique associée dans l'élaboration des documents d'urbanisme (SCOT, PLU), SRADDET, Trames vertes et bleues (TVB), PCAET, Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), Convention de portage foncier avec la Safer et les EPF...etc.)
  - **Conseil départemental** (initiation de la démarche et élaboration du périmètre PAEN, Espaces naturels sensibles (ENS), Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), Convention de portage foncier avec la Safer et les EPF, financement de dispositifs de mobilisation de foncier, etc.)
  - **Communes ou EPCI** (initiation de la démarche et élaboration du périmètre ZAP, etc.)
  - **Agence d'urbanisme** (participation à des démarches de veille, diagnostics fonciers...)
  - **Terres de Liens** (animation, repérage de foncier, etc.)
  - **SAFER Région Centre Val-de-Loire** (Dispositifs de veille foncière avec l'outil Vigifoncier, droit de préemption SAFER, etc)
  - **EPFLI Foncier Cœur de France** (stockage foncier, requalification de friches urbaines et industrielles...)

- Mode opératoire**
1. **Sensibiliser l'instance de gouvernance, les élus et techniciens sur les problématiques liées à l'installation et au foncier agricole et sur les outils de protection et de mobilisation du foncier**
    - Formation sur les outils réglementaires, fiscaux, de planification foncière ou d'intervention, et notamment les outils de *protection* sur le long terme (zones agricoles protégées (ZAP), périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN), etc.) ;
    - Formation sur les outils de *mobilisation* du foncier agricole (mise à disposition de terres via Bail rural environnemental, ferme ou régie communale, espace-test agricole, etc.).
  2. **Acquérir une connaissance du foncier agricole local pour agir : diagnostic du foncier agricole, identification de zones sensibles et/ou à potentiel** (*lien avec l'action n°22 du PCAET Val d'Amboise*)
    - Un diagnostic agricole foncier pourra permettre d'identifier les évolutions des systèmes de production, l'état et les enjeux du marché foncier, l'enjeu du foncier sur l'installation-transmission, l'identification de zones sensibles, etc.
    - Des zones agricoles sensibles pourront être définies, en croisant divers indicateurs, comme des indicateurs de vulnérabilité (pression urbaine, tensions liées à la cohabitation d'activités,

morcellement, friches, projets d'infrastructures, etc.) ou des indicateurs d'importance stratégique (intérêt agronomique, écologique, localisation géographique, etc.).

3. **Prendre en compte l'ambition du PAAT et du PCAET dans le PLUi (concerne plutôt la CC Touraine-Est Vallées dans l'immédiat)**
  - En associant les acteurs agricoles et les divers organismes de développement de(s) agriculture(s)
  - En réalisant un diagnostic foncier agricole prenant en compte les enjeux de transmission des fermes
  - En se donnant des objectifs de limitation de la consommation foncière du territoire
  - En limitant la consommation de terres tout en assurant le développement local : réutiliser les logements vacants, reconvertir les friches industrielles, etc.
4. **Initier la mise en place d'outils de protection de long terme : création de ZAP et PAEN**
  - Définition du périmètre sur base du diagnostic, élaboration du rapport de présentation.
5. **Etudier la faisabilité de la mise en place d'autres outils de protection des terres**
  - Etudier la faisabilité d'outils fiscaux de lutte contre la spéculation, l'artificialisation, d'aide à l'installation, etc. ; éventuels mécanismes de compensation, etc.
6. **Mettre en place un dispositif d'animation pour la mobilisation du foncier agricole (lien avec l'action n°22 du PCAET Val d'Amboise)**
  - Veille et repérage du foncier (terres en friche, terres ou bâtiments agricoles disponibles ou libérables, futurs départs à la retraite ou arrêts d'activité, terres communales ou publiques mobilisables) via des diagnostics partagés d'opportunités foncières entre élus, Chambre d'Agriculture, agriculteurs et citoyens, et/ou des outils comme [Vigifoncier](#) (SAFER) ;
  - Mise en relation avec les projets d'installation, en lien avec les structures d'accompagnement (Pôle installation transmission de la Chambre d'Agriculture) et via un répertoire installation disponible dans les communes.

**Moyens à mobiliser**

**Moyens humains** : un animateur sur les sujets formation / veille foncier (Chambre d'agriculture) et un chargé de mission foncier/urbanisme au sein des CC

**Investissements** : /

**Subventions mobilisables** :

- Finance participative
- Travail de recherche de financements pour l'acquisition de terres par Terres de Lien
- Subventions de l'Agence de l'Eau si lien avec leurs problématiques
- Feader
- Fondations (exemple, Fondation de France)

**Références techniques et retours d'expérience**

**Exemple 1** : [Fiche sur les Baux Environnementaux Ruraux](#), accompagnée d'exemples, sur le site [devlocalbio.org](#)

Quand un acteur devient propriétaire de terrains, il peut en confier l'usage à une tierce personne pour le valoriser. Le bail rural environnemental (BRE) permet d'apporter des garanties d'usage avec le respect de clauses environnementales.

**Exemple 2** : **compensation des pertes de terres agricoles (PLUi Facteur 4 de Brest Métropole)**

Afin de préserver l'agriculture, Brest Métropole met en œuvre depuis 2012 un dispositif de compensation au moins partiel des pertes de foncier agricole. L'outil clé du dispositif est le PLUi Facteur 4, prévoyant la production de logements et de locaux économiques en contenant l'étalement urbain :

- Une réserve foncière agricole est constituée par l'acquisition de terres agricoles disponibles sur le territoire.
- Le foncier acquis est ensuite affecté aux agriculteurs détenteurs de baux ruraux impactés par des aménagements publics en zone à urbaniser.

**Exemple 3** : l'association [Terres en villes](#), créateurs de références techniques sur la promotion de l'agriculture périurbaine.

L'association terres en villes est un réseau français des acteurs des politiques agricoles et forestières périurbaines d'agglomérations. Agglomérations et Chambres d'Agriculture sont associées pour travailler sur la thématique du desserrement résidentiel et du mitage de l'espace agricole périurbain. L'association capitalise et diffuse les retours d'expérience, mène des expérimentations, et contribue au débat national et européen.

<b>Évaluation</b>	<p><b>Indicateurs de moyens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants ciblés pour les formations</li> <li>- Nombre d'acteurs conviés aux réunions de révision du PLUi</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations réalisées</li> <li>- Production et diffusion du diagnostic</li> <li>- Nombre de ZAP ou PAEN créés</li> <li>- Evolution de la SAU</li> <li>- Nombre d'installations réalisées (en reprise et sur parcelles non exploitée)</li> </ul>
<b>Éléments de calendrier</b>	<p>[A valider avec l'instance de gouvernance du PTAA]</p> <p>Début de l'action : dès signature</p> <p>Durée prévisionnelle : 5 ans, au moins jusqu'à révision du PLUi, reconductible</p>
<b>ACTION N° 4</b> Accompagner l'amont et l'aval pour la valorisation locale de la biomasse agricole et forestière et le développement des énergies renouvelables	
<b>Enjeux</b>	<p>Atténuation du changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation des émissions de GES grâce à la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelable issues de la biomasse agricole</li> <li>- Stockage de carbone dans les biomatériaux</li> <li>- Substitution d'engrais minéraux azotés par des engrais organiques comme les composts de déchets verts</li> </ul> <p>Diversification des revenus dans les exploitations et création de valeur par la croissance verte</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuivre les actions identifiées dans les PCAET sur les sujets énergies renouvelables (bois-énergie, méthanisation, photovoltaïque)</li> <li>➤ Poursuivre la dynamique engagée sur l'énergie solaire et la méthanisation dans l'objectif d'assurer un complément de revenu pour l'agriculteur et de protéger les ressources</li> <li>➤ Structurer des débouchés locaux pour valoriser de la biomasse agricole et forestière par le compostage, les biomatériaux, la production d'agro-granulés</li> </ul> <p><i>Rappel du scénario ambitieux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Autonomie en électricité pour 50% des exploitations grâce au solaire</li> <li>➤ Implantation d'une ou plusieurs unités de méthanisation valorisant des résidus de culture (seuil 15% de l'assolement), des cultures en bandes, ou des intercultures (30% des surfaces en CIPAN valorisées pour la méthanisation)</li> <li>➤ Essais de cultures de chanvre pour les biomatériaux (50 ha) et de lin (50ha) à destination d'opérateurs et marchés extérieurs au territoire</li> <li>➤ Structuration d'une filière bois énergie</li> <li>➤ Structuration d'un marché carbone volontaire en local</li> </ul>
<b>Partenaires * Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCVA et CTEV*</li> <li>- Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, AgriTourainERgie 37, Energie Partagée Centre - Val de Loire</li> <li>- Les agriculteurs ou propriétaires forestiers pour le montage de projets, coopératives agricoles, syndicats de vignerons, Fédération des Appellations Viticoles</li> <li>- SEPANT</li> <li>- APAD</li> <li>- Association Agir Pour la Biodiversité dans les Cultures</li> <li>- ALEC 37</li> <li>- ADEME</li> <li>- Services de l'Etat (DDT et DRAAF), Parlementaires, Conseil Régional Centre - Val de Loire, Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Communes</li> <li>- Fournisseurs d'énergie</li> <li>- Acteurs spécifiques du volet bois-énergie : Arbocentre, Office National des Forêts (ONF), Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) d'Ile-de-France et du Centre - Val de Loire, Forêt Privée</li> </ul>

Française, propriétaires de forêt privée, acteurs de la filière bois-énergie, autres territoires qui ont réussi à enclencher une dynamique positive en la matière...

- Lycée viticole et agricole d'Amboise
- Acteurs de la recherche : Vinopôle, université de Tours

- 1. Poursuivre les actions engagées dans le cadre du PCAET Val d'Amboise et éventuellement les mutualiser avec Touraine-Est Vallées :**
- *Action n°23 (Energies renouvelables dans les exploitations agricoles et viticoles)*
    - a. Groupe de travail sur la transition énergétique des exploitations agricoles et des chais des vignobles
    - b. Partenariat avec la Chambre d'agriculture sur campagne sensibilisation et information aux énergies renouvelables à destination des agriculteurs
    - c. Accompagnement technique, financier et juridique (réponse à appel d'offre etc)
    - d. Diffusion du guide méthodologique rédigé par la DDT
    - e. Méthanisation : schéma de développement spécifique
  - **Ajout d'un volet supplémentaire** : initier une campagne de sensibilisation grand public sur le thème de la bioéconomie pour lever les appréhensions concernant la compétition sur les ressources et les controverses associées aux projets de méthaniseurs
  - *Action n°24 (Etude de faisabilité d'une filière bois-énergie)*
    - f. Groupe de travail dédié au développement d'une filière bois-énergie
    - g. Etat des lieux de la situation actuelle (production, acteurs locaux...)
    - h. Identification des propriétaires de parcelles forestières non valorisées/abandonnées
    - i. Identifier des porteurs de projet et organismes de transformation
    - j. Structurer une gouvernance de la filière
    - k. Informer et communiquer sur l'utilisation du bois-énergie via l'ALEC 37
- 2. Au préalable de la sous-action 3, effectuer un diagnostic du potentiel de développement de la bioéconomie sur le territoire** : identifier tous les acteurs de la biomasse (déchets verts, déchets du bois, fumier, cultures dédiées, bois, coproduits d'industries agroalimentaires) ; les quantités produites, et les sources d'élimination ou de valorisation actuelles, et les pistes de valorisation.  
*Ce diagnostic est complémentaire du focus méthanisation de l'action 23 du PCAET (évaluation des producteurs de déchets organiques et des quantités méthanisables)*
- 3. Sensibiliser l'amont agricole**
- Encourager l'utilisation d'huile végétale ou usagée dans les tracteurs ;
  - Valoriser la biomasse agricole non exploitée dans les silos : communiquer auprès des coopératives et négoce sur les valorisations possibles de la biomasse non exploitée (issues de silos, sarments de vignes, pulpes de betteraves, pailles, etc.) qu'ils peuvent concentrer pour la production d'agro-granulés solides ;
  - Initier une collaboration entre les acteurs du conseil et les acteurs de la transformation du chanvre pour quantifier le potentiel de développement de la culture sur le territoire. Prospector les agriculteurs intéressés, évaluer les surfaces concernées et conduire une étude de la faisabilité et des investissements à mener pour le développement d'une filière chanvre.
- 4. Favoriser les partenariats entre les agriculteurs, les entreprises et les collectivités pour mieux valoriser la biomasse et structurer des débouchés et l'engagement des collectivités :**
- Identifier les débouchés en biomatériaux et bioénergies au niveau des collectivités (matériaux isolants, chauffage...) et afficher les engagements pris par les collectivités pour encourager le développement de l'offre : *lien avec l'action n°30 du PCAET Val d'Amboise « Etablir un plan pluriannuel de rénovation énergétique du patrimoine bâti intercommunal »* ;
  - En lien avec le diagnostic de la sous action n°2 et l'action n°24 du PCAET Val d'Amboise, initier des partenariats entre producteurs de biomasse et entreprises ou collectivités.

**Moyens à mobiliser**

**Moyens humains** : une personne référente au niveau de la CC

**Investissements** : prestation sur le diagnostic bioéconomie

**Subventions mobilisables** :

- [Accord-cadre Etat-ADEME-Région-Centre Val de Loire](#)
- Appel à projets spécifiques ADEME, comme l'appel à projet [GRAINE](#)
- Fonds européens : FEDER/FSE, fonds régionaux (voir le site [aides en région Centre-Val de Loire](#))
- [Subventions CAP' en région Centre Val de Loire](#) (Filière Animale AB, Végétale AB, Grandes Cultures, Légumes, Conversion, Apiculture)

**Références techniques et retours d'expérience**

- Projet de méthaniseur porté par 3 agriculteurs de la commune de Cigné.
- Le projet de parc éolien citoyen, la Jacterie (Maine-et-Loire).
- Organisation d'une conférence-débat « changements climatiques et énergies renouvelables » par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et la CCVA.
- Micro-chaufferies bois en Hauts-de-France : appuyée par la région Hauts-de-France, [la société coopérative d'intérêt collectif \(SCIC\) Energie citoyenne](#) développe, finance et gère depuis 2017 des systèmes de production d'énergie renouvelable en mobilisant citoyens et acteurs locaux.
- Diagnostic agricole, forestier et foncier du SCOT ABC daté de 2016 (*Pour la CC Val d'Amboise*)
- Diagnostic de l'ALEC 37 sur le bois-énergie.
- [Guide d'accompagnement](#) des porteurs de projets Bois Energie en Indre-et-Loire de l'ALEC 37
- [Charte Energie Bois Région Centre - Val de Loire](#).
- [Programme Régional de la Forêt et du Bois](#)
- Marque collective « [Centre Bois Bûche](#) »<sup>®</sup> qui identifie les professionnels du bois de chauffage de la région Centre - Val de Loire engagés dans une démarche de qualité des produits et des services.
- Actions des territoires voisins : territoire du Loches Sud Touraine qui a réussi à développer une filière bois énergie ([voir vidéo](#)), charte forestière du Chinonais...

**Indicateurs de moyens :**

- Etude de développement de la filière bois-énergie
- Etude de faisabilité sur la filière chanvre
- Nombre de réunions d'initiation de partenariat organisées pour la création de débouchés, nombre de réunions de sensibilisation de l'amont agricole organisées
- Supports pour la campagne de sensibilisation grand public

**Évaluation**
**Indicateurs de résultats :**

- Nombre de projets d'EnR développés dans le secteur agricole ; production d'énergie renouvelable issue du secteur agricole ; nombre d'agriculteurs impliqués et surface implantée en chanvre et miscanthus sur le territoire
- Réalisation effective de l'étude de développement de la filière bois-énergie
- Diagnostic bioéconomie
- Quantifications des engagements des collectivités et entreprises en termes de volumes de biomasse valorisés.

**Éléments de calendrier**

[A valider avec l'instance de gouvernance du PTAA]

Début de l'action : dès signature pour les sous-actions 4.1 et 4.2

Durée prévisionnelle : 5 ans, reconductible pour la sous-action 4.4.

ACTION N° 5

Favoriser une gestion durable des forêts, et développer les aménagements paysagers végétaux

Enjeux

- Atténuation du changement climatique par stockage de carbone dans le sol et la biomasse végétale
- Adaptation au changement climatique
- Préservation de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'eau
- Création de valeur par la croissance verte

Objectifs

*Rappel du scénario ambitieux :*

- 2% de la SAU plantés en haies
- 3% de la SAU en agroforesterie
- Hausse de la part de forêt gérée et de l'accroissement biologique grâce à une gestion dynamique des forêts
- Structuration d'un marché carbone volontaire en local

Partenaires  
\* Porteur(s)  
potentiel(s)

CC VA ou CC TEV\* (Forêts)

Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire\* (Aménagements à la parcelle)

- **Volet gestion forestière :** Services de l'Etat (DDT et DRAAF), Parlementaires, Conseil Régional Centre - Val de Loire, Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Communes, Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, Office National des Forêts (ONF), Arbocentre, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) d'Ile-de-France et du Centre - Val de Loire, Forêt Privée Française, gestionnaires, propriétaires de forêt privée
- **Volet aménagements à la parcelle :** Coopératives, Agence de l'eau, SEPANT, Association d'Agroforesterie de la Région Centre Val de Loire, Fédérations départementale de chasse, conseil départemental

Mode opératoire

1. **Diagnostiquer les forêts locales, leur potentiel d'augmentation de stockage de carbone et d'adaptation au changement climatique, et identifier des itinéraires techniques vertueux**
  - Réaliser une étude / bilan carbone des forêts et des sylvicultures locales – éventuellement en lien avec le diagnostic filière bois-énergie mené dans l'action n°24 PCAET Val d'Amboise.
  - Identifier et chiffrer les itinéraires techniques qui stockent effectivement plus de carbone dans les sols et la biomasse aérienne.
  - Identifier les risques liés au changement climatique et les itinéraires d'adaptation pertinents
2. **Mettre en place une animation pour inciter les propriétaires forestiers à gérer leur forêt selon les règles de gestion identifiées**
  - Mettre en place une animation auprès des propriétaires forestiers pour les inciter à gérer leur forêt conformément aux résultats du diagnostic, en lien avec le travail d'identification des propriétaires forestiers dans l'action n°24 PCAET Val d'Amboise
3. **Développer l'agroforesterie et les aménagements paysagers (haies)**
  - Sensibiliser les agriculteurs à l'agroforesterie (bénéfices potentiels, modèle économique) via des plaquettes de communication et des réunions d'information ;
  - Identifier des agriculteurs sensibles et intéressés par l'implantation d'éléments paysagers ou par le passage à l'agroforesterie ;
  - Fournir un conseil technique individuel pour déterminer la faisabilité technique et économique d'un projet d'agroforesterie, en intégrant une réflexion sur les projets de compensation (cf. 5.) ;
  - Informer les agriculteurs sur les dispositifs d'aides existants pour la plantation de haies.
4. **Initier des démarches de compensation carbone pour financer les aménagements et les changements de pratiques**
  - Informer et démarcher les entreprises du territoire sur les possibilités d'investissement dans un projet forestier, un projet de plantation de haies ou d'agroforesterie dans une démarche de compensation de leurs émissions CO2 ; recueillir leur besoin ;

- Effectuer une veille sur les méthodologies reconnues au niveau national par le Label Bas Carbone (projet Carbocage en particulier, ciblant les collectivités) ;
- Se faire accompagner sur la mise en place d'un outil de montage de projet de compensation carbone sur le territoire permettant une mise en œuvre opérationnelle et un suivi de la qualité des projets.

<b>Moyens à mobiliser</b>	<p><b>Moyens humains :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un référent du côté des CC ; un chef de projet opérationnel dans une structure partenaire (à définir)</li> </ul> <p><b>Investissements :</b> prestation étude forêt</p> <p><b>Subventions mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement participatif ; mécénat</li> <li>- Fonds européens : FEDER/FSE, fonds régionaux (voir le site <a href="#">aides en région Centre-Val de Loire</a>)</li> <li>- <a href="#">Subventions CAP' en région Centre Val de Loire</a> (CAP' Forêt)</li> </ul>
---------------------------	---

<b>Références techniques et retours d'expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic agricole, forestier et foncier du SCOT ABC daté de 2016 (<i>Pour la CC Val d'Amboise</i>)</li> <li>- <a href="#">Programme Régional de la Forêt et du Bois</a></li> <li>- <b>Compensation carbone :</b> Valorisation du carbone stocké par les haies en Pays de la Loire : <a href="#">Carbocage</a> est un projet rassemblant entreprises, collectivités, des agriculteurs pour la valorisation du carbone à travers un marché carbone local.</li> <li>- <b>Label national Bas-Carbone :</b> présentation du label et des projets en cours <a href="https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/label-bas-carbone">https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/label-bas-carbone</a></li> </ul>
--	--

<b>Évaluation</b>	<p><b>Indicateurs de moyens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions avec les acteurs concernés, de plaquettes de communication distribuées</li> <li>- Nombre d'entreprises démarchées pour le financement d'un projet de compensation</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution du linéaire de haies et surface en agroforesterie sur le territoire</li> <li>- Nombre d'entreprises ayant investi dans des projets d'aménagement</li> <li>- Nombre de techniciens formés à l'agroforesterie</li> <li>- Exemple d'indicateurs de suivi utilisés dans le Programme National de la Forêt et du Bois : évolution des surfaces forestières concernées par des démarches de planification de gestion, évolution du taux de prélèvement en volume bois fort tige, etc.</li> </ul>
-------------------	---

<b>Éléments de calendrier</b>	<p>[A valider avec l'instance de gouvernance du PTAA]</p> <p>Début de l'action : dès signature</p> <p>Durée prévisionnelle : 5 ans, reconductible</p>
-------------------------------	---



**ACTION N° 6**

Sensibiliser les citoyens au monde agricole et la durabilité. Reconnecter l'agriculture et la consommation locale, et le citoyen à son alimentation et son patrimoine.

**Enjeux**

- Reconnexion du citoyen à son alimentation : patrimoine & terroir, cuisine, lien social
- Valorisation des métiers d'agriculteurs : reconnexion du citoyen aux enjeux de l'agriculture locale
- Promotion d'une alimentation saine, durable, de qualité

**Objectifs**

- Permettre au citoyen de comprendre le monde agricole et l'offre locale pour l'inciter à une consommation locale et durable
- Sensibiliser à l'alimentation durable

*Rappel du scénario ambitieux :*

- Liens forts entre le citoyen et le terroir, citoyens conscients et « éduqués » à l'agriculture
- Métier agricole fortement valorisé et reconnu, reconnaissance des aménités positives de l'agriculture
- Augmentation de la part des légumineuses dans les régimes (60% de la population adopte le régime EAT)

**Partenaires  
\* Porteur(s)  
potentiel(s)**

- CCVA et CCTEV\*
- Etablissements scolaires
- InPACT 37
- SEPANT
- Chambre d'agriculture et Chambre des métiers de l'artisanat d'Indre-et-Loire
- GABBTO
- Agriculteurs
- Pays Loire Touraine
- Familles Rurales
- Couleurs sauvages
- Bienvenue à la ferme (CA37)
- CapRural

**Mode opératoire**

1. **Évènementiel à destination des citoyens :**
  - a. Types d'événements : Portes ouvertes et visites de ferme, Marchés thématiques, Rencontres et débats citoyens (projections ciné-débat...), Festivités et mise en avant des agriculteurs, Cours de cuisine (produits locaux, de saison...), Animation des guides de producteurs existants (mise en avant)
  - b. Thématiques : Produits locaux et terroir, Régimes Durables, Saisonnalité des produits, Découverte du métier d'agriculteur (fonctionnement, contraintes, aménités positives, gaspillage alimentaire, impact écologique des productions, agriculture biologique et signes de qualité, éducation au goûts (dégustations), zéro déchet
  - c. Modalités : Événements avec participation des agriculteurs rémunérée (dans les événements et écoles) pour les inciter à participer et compenser le temps passé sur l'évènement
2. **Éducation dans les écoles et restaurants scolaires** : intégration de l'alimentation et l'environnement dans les programmes, dans des activités scolaires ainsi que dans les cantines scolaires (animations)
  - a. Types d'événements : Cours de cuisine, gaspillage alimentaire, éducation à l'environnement, au monde agricole, saisonnalité, zéro déchet
3. **Accompagnements individuels**
  - a. Types d'accompagnements : Défis familles à alimentation positive, Cours de cuisine
4. **Développement de l'agriculture urbaine pour la sensibilisation** (potagers pédagogiques, jardins collectifs partagés, etc)

**Moyens à mobiliser**
**Moyens humains :**

- Animation : sensibilisation et coordination des actions

**Investissements :**

- Coût des évènements et rémunération des producteurs

**Subventions mobilisables :**

- FEADER (AAP LEADER)
- PNA (appel à projet PAT)
- ARS (Sensibilisation Nutrition/Santé/Environnement)
- DRAAF
- Voir le document « [inventaire des aides et financements en éducation à l'environnement vers un développement durable](#) » de GRAINE Centre Val de Loire.

**Références techniques et retours d'expérience**

- **CoolFood** : Un outil pour chiffrer les gains en termes d'émission GES (teqCO2) et d'économies (€) pour des défis à relever (repas végétariens, journée sans café, réduction des déchets alimentaires...) → Possibilité de devenir ambassadeur pour utiliser. <http://coolfood.net/fr/le-projet/>
- **Festival ALIMENTERRE** : projections débat à relayer. <https://www.alimenterre.org/le-festival-alimenterre>
- **Réseaux existant de visites de ferme** : Bienvenue à la ferme (<https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/>), De ferme en ferme (<https://www.defermeenferme.com/>), Terroir de Touraine (<https://www.terroirdetouraine.fr/>).
- **Nantes Food Forum** (Le voyage à Nantes et l'Alimentation générale) : Sur plusieurs jours, le Nantes Food Forum investit la ville. De nombreuses activités proposées : série de conférences, événements festifs (dîners à l'aveugle...), visites d'acteurs locaux (MIN, brasseries artisanales...), expositions itinérantes, ateliers (goût, slow food, cuisine...). <http://www.nantesfoodforum.com/>
- **Journée des goûts et saveurs des produits de l'agriculture biologique et biodynamique, par l'OPABA (OPABA, Bio Alsace)** : Marché de produit bio et biodynamiques régionaux, dégustations et vente, conférences et témoignages, démonstration culinaire, ateliers jardinage, animation musicale, restauration <http://www.opaba.org/>
- **Konenga Creative Tour** – Une agence de marketing qui propose de réaliser des campagnes de sensibilisation avec des coûts réduits : la campagne peut être réalisée sur mesure et sera ensuite proposée à d'autres clients, ou être personnalisée à partir d'une campagne déjà réalisée. <https://konenga.com/le-concept/>
- **Les incroyables comestibles** - mouvement participatif citoyen de bien commun, Les plantations comestibles sont directement implantées sur l'espace public ouvert à tous : chacun peut venir participer aux opérations de plantation, chacun peut participer à l'entretien de nos plantations, et chacun peut venir récolter
- **Arcueil Comestible** : initiative de la ville d'Arcueil qui incite et accompagne les collectifs de riverains pour mettre en place des jardins collectifs, plusieurs jardins pédagogiques sont également installés et animés. La ville a également proposé le dispositif « Permis de végétaliser » pour permettre aux habitants de végétaliser des bacs mis à disposition (bacs et jardinières en pied d'immeuble, pied d'arbres...). La ville organise des animations et événements autour de cette démarche. <http://arcueilcomestible.fr/> ; <https://www.arcueil.fr/projets-fondateurs-darcueil-comestible/>
- **Corabio & GRAINE Centre** : Défis familles à alimentation positive,
- **La Légumerie** : Association Lyonnaise qui promeut l'agriculture urbaine, la cuisine à partir de produits locaux et le lien social. L'association anime un potager collectif et réalise des animations de cuisines ou de diététique/d'alimentation durable auprès des établissements publics, centre sociaux... <http://lalegumerie.over-blog.com/>
- **La Descente des Alpagnes (Annecy)** : Défilé d'animaux à l'occasion de la descente des alpagnes, accompagné d'orchestres. Ce moment festif est également de rappeler que les métiers de la terre et métiers d'autrefois sur des stands dans toute la ville. Ces métiers sont au cœur de notre patrimoine mais aussi qu'ils sont marqués par les saisons, le climat. <https://www.tourisme-annecy.net/retour-alpagnes.html>
- **G2M (Occitanie)** : Projet éducatif porté par l'ARS, la DRAAF dans les écoles et collèges d'Occitanie. 3 ateliers sont proposés : découverte du goût, visite d'une ferme, atelier nutrition et santé. <https://www.gouter-le-monde.fr/>
- **Recommandations, ressources éducatives** sur [le site du PNNS](#) (Plan National Nutrition Santé)

**Indicateurs de moyens :**
**Évaluation**

- Organisation d'un grand événement par an
- Organisation de 4 petits événements/rencontres par an (ciné-débat, cours de cuisine...)
- Lancement d'une campagne de sensibilisation
- Lancement d'un projet d'agriculture urbaine

**Éléments de calendrier**

[A valider avec l'instance de gouvernance du PTAA]  
 Début de l'action : dès signature (prolongement de démarches déjà engagées)  
 Durée prévisionnelle : 5 ans, reconductible

**ACTION N° 7**

Développer la consommation locale et durable par la mise à disposition de lieux d'achat et l'approvisionnement de la restauration collective

**Enjeux**

- Développement d'une alimentation locale, durable et de qualité
- Dynamisme des centres villes et réduction de l'impact du dernier kilomètre

**Objectifs**

- Donner l'accès aux citoyens à des produits locaux, de qualité, durables

*Rappel du scénario ambitieux :*

- Intégration de produits locaux dans les commerces (GMS, commerces spécialisés, etc.)
- 50% de produits locaux et 40% de produits bio en restauration collective
- Régimes alimentaires : recommandations EAT à 60% (citoyens et intégration en restauration collective)
- Augmentation de la part des achats dans les circuits « alternatifs » (marchés, artisans, commerces de bouches, commerces spécialisés)

**Partenaires  
\* Porteur(s)  
potentiel(s)**

- CCVA et CCTEV\*
- CCI et CMA
- Agence de développement économique : Dev'up (Centre-Val-de-Loire), Sud Touraine Active (initiative de la CC Loches Sud Touraine)
- Restauration collective : InPACT 37, Biocentre, Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
- Pays Loire Touraine
- CapRural

**Mode opératoire**

- 1. Développer de nouveaux commerces proposant des produits locaux, bio, vrac**
  - a. Types : Boutiques de producteurs, Magasins vrac, AMAP, Marchés nocturnes, Magasins multi-services
  - b. Condition : veiller à adapter ces commerces aux modes de consommation :
  - c. Prospection et accompagnement et incitation des commerçants souhaitant s'implanter, mise à disposition de moyens (locaux pour AMAP, programme d'accompagnement)
  - d. Incitation à l'achat : bons cadeaux, points de fidélité
- 2. Augmenter la part de produits locaux dans les commerces existants**
  - a. Valoriser les produits locaux : marque de territoire, étiquetage kilométrique...
  - b. Sensibiliser les commerces
- 3. Travailler sur la restauration collective**
  - a. Développement de l'approvisionnement bio et/ou local, sous signe de qualité
  - b. Accompagner la formation de la restauration collective à l'approvisionnement local et bio : pratiques de commandes, menus adaptés, saisonnalités...
  - c. Proposition de repas « Bas carbone », un repas végétarien par semaine (débouché pour des légumineuses locales par exemple + réduction du prix du repas pour intégrer de la viande locale dans d'autres)
  - d. Travail sur la logistique et le gaspillage alimentaire

**Moyens à mobiliser**
**Moyens humains :**

- Animation de la démarche développement des commerces et développement de projets (point fidélité, prospection et accompagnement des commerces)
- Animation restauration collective et filière locale : concrétisation de partenariats, suivi des projets

**Subventions mobilisables :**

- FEADER > Programme LEADER (GAL Pays de Loire Touraine)
- Département
- FEDER/FSE
- DRAAF
- ADEME (Gaspillage alimentaire)
- Banque des territoires, Action cœur de ville

**Références techniques et**
**Restauration collective :**

- **Montpellier Métropole** : la métropole a travaillé sur plusieurs axes pour une restauration collective

**retours  
d'expérience**

durable :

- Les barquettes en plastique ont été remplacées par des **barquettes en cellulose végétale** qui seront **valorisées** par l'usine de méthanisation de la ville. Cette initiative permet de **limiter l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens** et d'améliorer **l'impact sur l'environnement**
- **Un travail sur l'approvisionnement local a été réalisé**
- **Des filières locales** (et éventuellement bio) **ont été développées** : par exemple pour le pain, avec Pain et Partage (association Bou'Sol) en parcours d'insertion

**Commerces locaux :**

- **Comptoir de campagne** : Réseau de commerces multiservices de proximité pour les zones rurales. Les Comptoirs de Campagne commercialisent des produits locaux en circuit-court, des services de proximité (La Poste, transports en commun, cordonnerie, pressing, gaz, colis, presse, etc.) et propose aussi une offre de petite restauration. L'offre s'adapte à chacun des villages dans lequel il s'implante afin de ne pas entrer en concurrence avec des acteurs déjà présents. Chaque Comptoir est aussi un réel lieu de vie, où des animations (pour les enfants comme pour les grands) sont régulièrement organisées. Par le réseau Comptoir de campagne, les comptoirs mutualisent les moyens. <https://comptoirdecampagne.fr/>
- **Commerçant +** : Un pass citoyen qui permet d'accumuler des points de fidélité dans les commerces locaux et d'accéder à des remises. <https://commercantplus.com/>

**Évaluation**

**Indicateurs de moyens :**

- Organisation de formation et d'un programme d'accompagnement dans la restauration collective
- Commerçants prospectés, programme d'accompagnement développé, communication réalisée
- Outils développés pour inciter à la consommation locale

**Indicateurs de résultats :**

- Loi Egalim : 50% de produits bio, locaux ou sous signe de qualité, sous objectif de 20% de produits bio
- Nombre de commerces locaux développés
- Part des achats alimentaires par forme de vente (cf. Observatoire des commerces de la CCI)

**Éléments de  
calendrier**

[A valider avec l'instance de gouvernance du PTAA]

Début de l'action : dès signature (prolongement de démarches déjà engagées)

Durée prévisionnelle : 5 ans, reconductible

**ACTION N°8 Développer des filières alimentaires locales et soutenir la diversification des exploitations**

- Enjeux**
- Relocalisation des filières : transformer et distribuer localement
  - Reconnexion des productions agricoles à la consommation locale
  - Diversification des exploitations et amélioration de leur résilience économique face aux aléas de marchés et aux risques et évolutions climatiques

- Organiser la production et diversifier les productions pour la consommation locale
- Organiser les filières en local

*Rappel du scénario ambitieux :*

*Légumineuses*

- Structuration d'une filière pour adresser une partie de la demande locale en légumineuses (25%) et des marchés extérieurs au territoire
- Structuration d'une filière pois pour atteindre 25% d'autoproduction de concentrés dans l'élevage

*Légumes et cultures spécialisées*

- Redéploiement des cultures de légumes plein champs chez les céréaliers
- Développement de la filière noix / arboriculture
- Installation de maraichers avec des productions variées
- Utilisation des légumeries locales dans la mesure du possible
- Utilisation d'une conserverie locale (à créer ?) pour approvisionner localement et palier aux fluctuations du marché

**Objectifs**

*Elevage*

- Maintien de l'élevage : amélioration des conditions de travail (services de remplacement, etc.), valorisation des services rendus (biodiversité, paysage, patrimoine) et rapprochement avec la demande en local ; développement de l'AB
- Rapprochement des outils d'abattage vers les lieux de productions (abattoirs mobiles, abattoirs locaux) : 70% des animaux abattus sur le territoire

*Toutes filières*

- Consommation locale, organisation des circuits de commercialisation pour la vente locale (GMS, commerces spécialisés)
- Maillage cohérent des outils de transformation (non concurrence)

- Partenaires \* Porteur(s) potentiel(s)**
- CCVA et CCTEV\*
  - GABBTO
  - Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
  - Agriculteurs, coopératives et négoce
  - Biocentre, InPACT 37, ATABLE (animation et diffusion des annuaires)
  - CapRural

**Mode opératoire**

- 1. Diversifier les productions agricoles pour répondre aux besoins locaux (légumineuses, légumes, fruits à coque...)**
  - a. Etat des lieux du besoin en consommation et possibilités de commercialisation
  - b. Sensibilisation et formations techniques aux agriculteurs (*en lien avec l'action n°2*)
  - c. Identifier/tester des variétés de légumineuses adaptées au contexte climatique et pédologique (par exemple, pour éviter un trop grand recours à l'irrigation) (*en lien avec l'action n°2*)
  - d. Identification de synergies à développer entre agriculteurs pour mutualiser les équipements
- 2. Transformer localement**
  - a. Concrétiser des partenariats nécessaires avec les outils de transformations locaux (Légumerie de Tours Métropole)
  - b. Développer une conserverie (voire un outil de surgélation IQF)
  - c. Réaliser une expérimentation sur les abattoirs/ateliers de découpe mobiles (cf. AFAAD) → Diffuser l'initiative auprès des éleveurs, prospection
  - d. Accompagnement à la création d'entreprises de transformation, ou d'outils collectifs de transformation

- e. Mettre en lumière les outils de production locaux et informer les agriculteurs → Solliciter les techniciens.

### 3. Travailler sur la logistique

- Diagnostic de la logistique locale
- Faire émerger des solutions de mutualisation de la logistique en lien avec le diagnostic (a.)
- Accompagner la mise en place d'une plateforme de produits locaux et/ou bio, notamment pour travailler sur la ramasse des produits : une plateforme logistique et/ou commerciale et/ou de commande à réfléchir suite au diagnostic.

### 4. Construire les filières locales et mettre en relation les acteurs

- Développer la contractualisation avec les outils de transformation locaux, avec la restauration collective, les commerces et restaurants → Programmation des productions
- Organiser des groupements de producteurs pour la commercialisation et la mutualisation d'outils et de moyens humains. Créer les conditions idéales de négociation entre producteurs et distributeurs : faciliter la création de groupements de producteurs, créer des lieux de rencontres physiques (rencontre BtoB) et numériques
- Animation, mise à jour et diffusion des annuaires de producteurs locaux

<b>Moyens à mobiliser</b>	<b>Moyens humains :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation, concrétisation et suivi des partenariats</li> </ul> <b>Subventions mobilisables :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme LEADER (GAL Pays de Loire Touraine)</li> <li>- Fonds européens : FEDER/FSE, fonds régionaux (voir le site <a href="#">aides en région Centre-Val de Loire</a>)</li> <li>- Département ? (Co-financement ou partenariat dans le cadre du PAT départemental)</li> </ul>
---------------------------	--

<b>Références techniques et retours d'expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Bou'Sol, Pain et Partage (Création de filière) :</b> L'association Bou'Sol a développé des boulangeries Pain et Partage. A Montpellier par exemple, une filière blé bio et locale a été construite avec les acteurs locaux de la filière. Le pain est produit dans les boulangeries avec notamment un parcours d'insertion. Ces pains permettent d'approvisionner : un panel large de clients : associations caritatives, établissements médico-sociaux, entreprises, écoles, groupes de restauration collective. <a href="https://www.bou-sol.eu/nos-boulangeries/montpellier/">https://www.bou-sol.eu/nos-boulangeries/montpellier/</a></li> <li>- <b>Promus (Logistique) :</b> Promus est une start-up qui propose des Promus-box (conteneurs réfrigérés) et un diagnostic de réorganisation logistique pour adapter sa solution au territoire. <a href="https://www.promus.fr/">https://www.promus.fr/</a></li> <li>- <b>La Charrette (Logistique) :</b> Solution de co-livraison &amp; d'organisation de tournées entre producteurs (retour à la ferme des produits depuis le lieu de transformation, et livraison finale). <a href="https://lacharrette.org/">https://lacharrette.org/</a></li> <li>- <b>Terroir Ariège Pyrénées (Logistique) :</b> Plateforme logistique et commerciale regroupant des producteurs pour l'approvisionnement local de la restauration collective. Organisent, avec des prestataires logistiques, la ramasse et la distribution des produits. <a href="https://terroirs-ariege-pyrenees.jimdo.com/">https://terroirs-ariege-pyrenees.jimdo.com/</a></li> <li>- <b>Réseau MBIM :</b> Réseau qui accompagne et regroupe les acteurs de la restauration collective bio et locale. Le réseau a développé des solutions adaptées au territoires : plateformes logistiques, partenariats avec des grossistes (Biocoop...) <a href="https://www.mbim.fr/">https://www.mbim.fr/</a></li> <li>- <b>GRAP (Rhône Alpes) :</b> Coopérative d'acteurs de l'alimentation locale. La coop accompagne les entreprises souhaitant se développer, mutualise les moyens et fournit les services support (comptabilité, administratif, juridique, formations, fournisseurs et logistique, accompagnement et conseil au développement...) <a href="http://www.grap.coop/">http://www.grap.coop/</a></li> </ul>
--	--

<b>Évaluation</b>	<b>Indicateurs de moyens :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concrétisation de partenariats, avec la Chambre d'agriculture, notamment pour la diversification des productions, pour les outils de transformation (cf. étude Indre-et-Loire)</li> <li>- Projets test menés (logistique, abattoirs...)</li> </ul> <b>Indicateurs de résultats :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèles de regroupement autour de l'approvisionnement local et de la logistique</li> <li>- Circuits de distribution : part de produits transformés localement</li> <li>- Maillage territorial des outils de transformation</li> <li>- Ha développés en légumineuses, légumes et fruits à coque</li> </ul>
-------------------	---

<b>Éléments de calendrier</b>	[A valider avec l'instance de gouvernance du PTAA] Début de l'action : dès signature (prolongement de démarches déjà engagées) Durée prévisionnelle : 5 ans, reproductible
-------------------------------	--

## ACTION N°9 Communiquer sur les actions mises en œuvre dans le Projet Territorial Agricole et Alimentaire

<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exemplarité du territoire et valorisation des démarches engagées auprès des citoyens</li> <li>- Implication des parties prenantes</li> <li>- Pérennité de la dynamique engagée</li> </ul>
---------------	--

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur les actions mises en œuvre dans le Projet Territorial Agricole et Alimentaire auprès des citoyens</li> <li>• Mobiliser les partenaires</li> </ul>
------------------	--

<b>Partenaires *Porteur potentiel/ Partenaires prioritaires</b>	Communautés de commune
---	------------------------

<b>Mode opératoire</b>	<p><b>Lancement du PTAA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication grand public et évènement dédié au moment de la signature</li> </ul> <p><b>Production de supports de présentation du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaquette de communication avec actions</li> <li>- « Mise en récit » du projet tout au long de la mise en œuvre du plan</li> </ul> <p><b>Evènementiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication sur le projet dans sa globalité lors des évènements spécifiques aux actions</li> <li>- Identification des évènements existants pour présenter le projet :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présence à Fermes Expo et mise en avant des projets</li> </ul> </li> <li>- Réflexion autour d'un évènement annuel dédié, entre les deux communes pour mettre en avant la coopération</li> </ul> <p><b>Utilisation des canaux de communication habituels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseaux sociaux (Twitter, Facebook)</li> <li>- Sites internet</li> <li>- Journaux</li> </ul>
------------------------	---

<b>Moyens à mobiliser</b>	Services communication des CC Eventuelle prestation pour la mise en récit
---------------------------	--

<b>Références techniques et retours d'expérience</b>	Exemples de communication sur des projets alimentaires territoriaux <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Site du PAT</a> de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Pays d'Arles</li> <li>- <a href="#">Article</a> sur le PAT Sud Mayenne</li> <li>- <a href="#">Page du PAT</a> sur le site de la métropole de Rouen</li> <li>- <a href="#">Flyer du PAT</a> de Nantes métropole</li> </ul>
--	---

<b>Évaluation</b>	<p><b>Indicateurs de moyen</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'évènements organisés</li> <li>- Nombre de plaquettes imprimées ; nombre de nouvelles éditions réalisées (pour la mise en récit)</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes participant aux évènements dédiés / de passage sur le stand</li> <li>- Nombre de Followers additionnels sur les réseaux sociaux</li> </ul>
-------------------	--

<b>Éléments de calendrier</b>	Début de l'action : dès signature Durée : tout au long du projet
-------------------------------	---